

**Le contexte**

Grande-Synthe dispose de deux points d'arrêts sur son territoire : Courghain et Grande-Synthe, qui sont distants d'environ 1,5 km.  
 La Ville de Grande-Synthe souhaite redistribuer l'offre ferroviaire dont elle dispose afin de la concentrer sur le point d'arrêt de Grande-Synthe. Cette réflexion s'appuie sur la présence d'une importante zone d'activités et sur le futur développement de l'écoquartier du Basroch.  
 Le point d'arrêt de Grande-Synthe s'intègre dans un large faisceau ferroviaire lié à l'activité du port de Dunkerque qui l'isole de la zone urbanisée. Actuellement, il ne dispose d'aucun aménagement à l'exception d'un affichage dynamique sur les quais. De plus, l'offre TER de la ligne Calais – Dunkerque connaît une restructuration profonde du fait de l'électrification de la ligne.  
 C'est dans ce contexte que la Ville de Grande-Synthe a souhaité initier une démarche de réaménagement du point d'arrêt de Grande-Synthe afin d'accompagner la mise en œuvre de la future offre et de proposer ainsi une nouvelle option de déplacement pour les travailleurs de la zone d'activités et les futurs habitants de l'écoquartier du Basroch.

**Les enjeux**

Le premier enjeu dans le réaménagement du point d'arrêt de Grande-Synthe est l'amélioration significative de la qualité de l'espace public. Il s'agit, en effet, de structurer l'espace pour accueillir les différents usagers du TER et les différents modes de rabattement. A ce titre, les abords de la passerelle surplombant le faisceau ferroviaire ont été retravaillés côté ville avec l'implantation d'une zone de stationnement et d'un parking à vélos. Côté zone d'activités, c'est-à-dire aux abords immédiats du point d'arrêt, le stationnement a été organisé sur un espace existante et un parking à vélos a été installé. De plus, un quai bus a été aménagé dans l'optique de la création d'une navette bus entre les entreprises de la zone d'activités et le point d'arrêt.

Le développement de services aux usagers représente un deuxième enjeu prépondérant pour le point d'arrêt de Grande-Synthe. Ainsi, la rénovation des quais et l'installation d'abris sur les quais ont été demandées.

**Les thématiques spécifiques**

Le premier enjeu dans le réaménagement du point d'arrêt de Grande-Synthe est l'amélioration significative de la qualité de l'espace public. Il s'agit, en effet, de structurer l'espace pour accueillir les différents usagers du TER et les différents modes de rabattement. A ce titre, les abords de la passerelle surplombant le faisceau ferroviaire ont été retravaillés côté ville avec l'implantation d'une zone de stationnement et d'un parking à vélos. Côté zone d'activités, c'est-à-dire aux abords immédiats du point d'arrêt, le stationnement a été organisé sur un espace existante et un parking à vélos a été installé. De plus, un quai bus a été aménagé dans l'optique de la création d'une navette bus entre les entreprises de la zone d'activités et le point d'arrêt.

Le développement de services aux usagers représente un deuxième enjeu prépondérant pour le point d'arrêt de Grande-Synthe. Ainsi, la rénovation des quais et l'installation d'abris sur les quais ont été demandées.

